

*Direction générale
de l'aviation civile*

Arrêté du 28 février 2007 portant nomination des membres représentant le personnel au conseil de la formation professionnelle

NOR : *EQUA0790492A*

Le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer,

Vu l'arrêté du 14 décembre 2006 portant création du conseil de la formation professionnelle de la direction générale de l'aviation civile et fixant son organisation, et notamment ses articles 2, 3 et 4 ;

Vu l'arrêté en date du 22 mai 2006 fixant la répartition des sièges au sein du comité technique paritaire central de la direction générale de l'aviation civile ;

Vu la décision en date 14 décembre 2006 nommant M. Rault (Joël) président du conseil de la formation professionnelle de la direction générale de l'aviation civile,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres représentant le personnel au conseil de la formation professionnelle :

Membres titulaires
USAC/CGT

M. Bolis (Norbert) ;
M. Marini (Camille) ;
M. Mignoton (Yves).

FO

M. Gaubert (Pierre) (SNPACM/FO) ;
M. Meybon (Pierre) (SNNA/FO).

SNCTA

M. Grossi (Philippe) ;
Mme Coppin (Sophie).

SPAC/CFDT

M. Bourcier (Claude) ;
M. Moreux (Marc).

UNSA/IESSA

Mme Treguy (Patricia).

Membres suppléants
USAC/CGT

M. Lamoureux (Jean-Claude) ;
M. Lapeyre (Jean-Marc) ;
M. Burgherr (Franck).

FO

Mlle Gaugry (Adeline) (SNPACM/FO) ;
Mme Capdeville (Pascale) (SNNA/FO).

SNCTA

M. Horlait (Thierry) ;

Mme Cressent (Florence).

SPAC/CFDT

M. Ramonet (Guillaume) ;
M. Auzou-Tremino (Thierry).

SATAC/UNSA

M. Marty (Alain).

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.
Fait à Paris, le 28 février 2007.

*Le directeur, secrétaire général
de la direction générale de l'aviation
civile,*
F. Masse